

## Manifeste de la marque **07**

Que veut dire Chalibria? 08

De la nécessité à la stratégie **10** 

Top 5 des piliers du développement durable dans le groupe Beltrame **14** 

Les défis du secteur industriel **16** 

Les émissions GES **18**  Les 4 étapes de notre processus de production et des émissions générées **20** 

Le contexte dans lequel est née l'idée de Chalibria 22

Le plan de décarbonation **30** 

Le nouvel acier neutre en carbone du groupe AFV Beltrame **33** 

Que sont les crédits carbone? **35** 

FAQ **36** 



CHALIBRIA | 5



www.chalibriabeltrame.com



## MANIFESTE DE LA MARQUE

Nous sommes le groupe AFV Beltrame et nous fabriquons de l'acier depuis 1896.

Malgré notre longue histoire, quand nous pensons à l'acier, nous pensons à l'avenir.

Nous imaginons une industrie durable, avant-gardiste, douce, courageuse.

Et grâce à une technologie, une expertise unique et un désir ardent de réussir, nous sommes sur la bonne voie.

Chalibria en est la preuve. Un acier issu d'une production responsable. Oui, neutre en carbone. Vous avez bien compris.

Parce que nous limitons les émissions directes et indirectes de CO<sub>2</sub>, et nous compensons celles que nous n'avons pas encore surmontées.

Parce que dans nos fours à arc électrique nous utilisons de la ferraille 100% recyclée au lieu du minerai de fer.

Nous investissons dans l'économie circulaire et dans des solutions d'efficacité énergétique, tout en recherchant sans relâche de meilleures idées, des systèmes innovants et des personnes visionnaires qui changeront la fabrication de l'acier pour de bon.

C'est pourquoi aux efforts communs de tous les acteurs, nous ajoutons notre pierre à l'édifice.

Nous ajoutons notre innovation aux challenges visionnaires déjà existants.

À la jeune génération, nous promettons une meilleure qualité de vie urbaine.

À l'appel du futur, nous répondons. Maintenant, pas plus tard.



## Que signifie le nom Chalibria?

**UK:** /'kalibria/US:/'kalibria

La représentation du terme Chalibria nous invite à un voyage dans le temps et nous fait remonter au peuple latin des Chalybes, à qui les classiques attribuent l'invention du fer et de l'acier, pour arriver à notre époque où l'attention portée à l'environnement et à sa protection impose, même à l'acier, de trouver un nouvel équilibre.

Le jeu d'emboîtement des symboles représentés dans le logo est formé de trois C (Carbon neutral, Circular, Commitment) et fait référence d'une part à la circularité, valeur intrinsèque de notre activité et d'autre part à l'équilibre que nous souhaitons poursuivre, en commençant par la réduction de notre empreinte carbone et en plaçant les principes ESG au même niveau dans toutes les activités et processus.

Chalibria est pour toutes ces raisons synonyme de transparence et de responsabilité. Un nom qui regarde depuis les forges des temps anciens vers l'avenir d'un acier toujours plus conscient et circulaire.



### De la nécessité à la stratégie

### De la nécessité...

Les réglementations actuelles ont obligé toutes les entreprises à prendre de nouvelles mesures pour être en conformité et se préparer aux réglementations de plus en plus strictes à venir. En outre, les risques doivent être atténués : les fournisseurs, les parties prenantes et les clients obligent les entreprises à se conformer à leurs exigences ESG.

Développer un plan de durabilité pour minimiser les risques financiers et réputationnels est donc une nécessité.

### ... à l'opportunité

Si l'élaboration d'un plan de développement durable est mandaté d'une part, elle offre également de nouvelles opportunités de croissance (par exemple, le développement de technologies émergentes, de partenariats avec d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement...) et favorise la compétitivité.

Finalement, les efforts fournis pour adopter une politique durable aide à sensibiliser à ces questions et à les promouvoir.

La création et le partage de valeurs envers les parties prenantes s'expriment au sein du Groupe AFV Beltrame à travers des projets d'économie circulaire, d'énergie et de réduction de l'empreinte carbone, l'attention aux besoins de la communauté, la mise à disposition des outils pour la croissance professionnelle et personnelle des employés, en se concentrant sur l'innovation technologique des processus et des installations, en assurant une gestion éthique et transparente de l'entreprise.

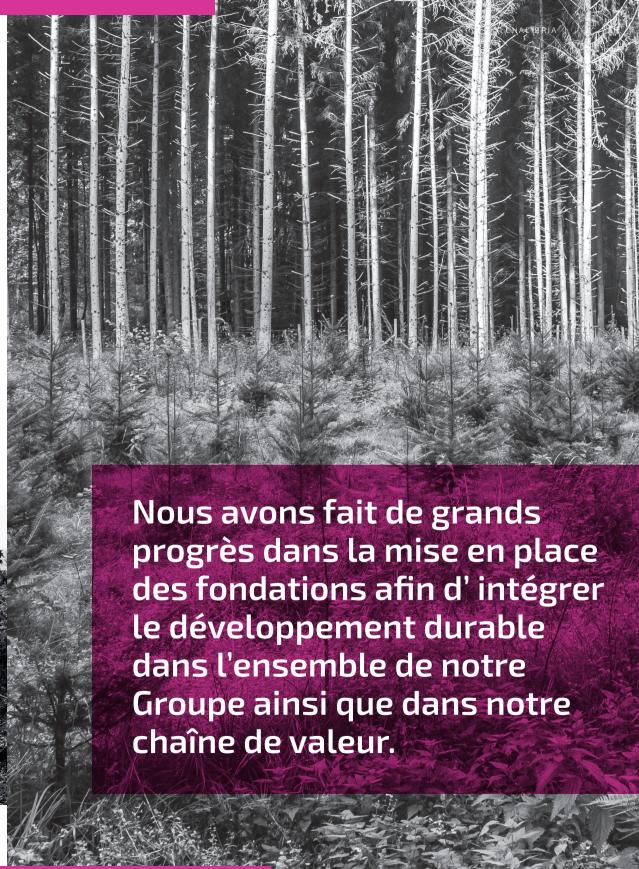
D'importants problèmes (répertoriés pour les parties prenantes internes et externes) ressortent dans la quantification des facteurs mesurables selon les critères de reporting proposés par le Global Reporting Initiative (GRI)

La durabilité est-elle une approche stratégique pour le développement du Groupe AFV Beltrame ?

La réponse à cette question est sans équivoque affirmative : le Groupe AFV Beltrame a fondé les aspects essentiels de sa stratégie sur les piliers de la durabilité. Les meilleures pratiques de gestion, bien qu'elles soient nécessaires, ne suffisent pas car il faut une approche crédible, avertie et holistique, qui aborde tous les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette approche est basée sur des valeurs partagées avec les parties prenantes.

La durabilité pour le Groupe AFV Beltrame ne se limite donc plus au secteur environnemental, bien que cette question soit au sommet de la pyramide en termes de pertinence, mais elle se développe en étroite relation avec le contexte dans lequel le Groupe opère, en impliquant toutes les parties prenantes, dans le respect de leurs attentes et de leurs besoins, à commencer par le capital humain représenté par les employés.





Le Groupe AFV Beltrame a créé une structure organisationnelle pour suivre et coordonner les activités de projet dans le domaine de la durabilité.

L'effort supplémentaire consiste à identifier les domaines d'amélioration et à mettre en œuvre des actions et des projets pour créer une meilleure performance ESG. La pertinence de la question environnementale a conduit le Groupe à investir dans la minimisation des émissions atmosphériques, dans le développement de projets visant à réduire la consommation d'eau et dans une meilleure valorisation des sous-produits issus des cycles de production, ce qui représente un exemple vertueux d'économie circulaire. L'importance accordée à la chaîne d'approvisionnement a également favorisé l'adoption de flux logistiques qui privilégient le transport ferroviaire au transport routier.

La sécurité et la qualité des produits sont garantis par des contrôles stricts ; et leur impact est évalué en appliquant l'analyse du cycle de vie (ACV), qui prend en compte l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'approvisionnement des matières premières jusqu'à la porte de l'usine, en passant par la production. Les résultats de ce processus d'évaluation sont publiés dans la déclaration environnementale du produit (EPD). Enfin, le groupe développe une culture profondément ancrée dans la santé et la sécurité au travail.



## Les 5 principaux piliers de la durabilité du Groupe AFV Beltrame

Le mot "durabilité" fait immédiatement référence à l'avenir, à la nécessité de préserver les droits de la prochaine génération, mais c'est dans le présent que nous le modelons, en réfléchissant aux activités qui nous permettent déjà de façonner notre avenir.



ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont des aspects auxquels le Groupe AFV Nous avons lancé un programme d'actions Beltrame croit fermement.

sur la chaîne de valeur toutes les parties prenantes, (employés, clients, fournisseurs, communautés locales, créanciers) pour croissance. assurer un développement durable.

réalité, le Groupe dispose d'une structure à la cause profonde du problème des accidents organisationnelle qui suit et coordonne (dont le nombre est d'ailleurs dans la moyenne de manière centralisée l'engagement de l'entreprise en matière de durabilité, définit les personnes afin que les différentes fonctions sa stratégie et valide les projets gérés par et tâches soient en corrélation, garantissant des les structures opérationnelles locales. Dans activités de travail sûres et saines. le cadre plus général de l'intégration de la **Eau** durabilité dans les activités de l'entreprise, Le Groupe consacre également son attention et efforts doivent être concentrés :

### Sécurité

concrètes visant à réduire les accidents du travail Le Groupe s'engage au quotidien à impliquer et les maladies professionnelles. L'attention est portée aux personnes, que nous considérons comme fondamentales dans un projet de

Dans ce domaine également, un projet, appelé Pour faire de cet engagement une SHARP, a été développé, dans le but de s'attaquer des statistiques du secteur) et de sensibiliser

cing domaines spécifiques et objectifs ses efforts à la réduction de la consommation primaires ont été identifiés vers lesquels les d'eau industrielle, en encourageant la récupération de toute l'eau pouvant être réutilisée et en augmentant le facteur de recirculation dans les

installations de refroidissement, grâce à des investissements technologiques basés sur des circuits fermés.

### Les émissions de CO,

Nous avons défini le plan de décarbonation à l'horizon 2030 pour les scopes 1 et 2 avec une réduction des émissions de 40% par rapport à la base de référence établie en 2015. Le plan de décarbonation prévoit d'importants efforts d'investissement d'ici à 2030 pour atteindre cet obiectif ambitieux.

### **Déchets**

Nous avons lancé un projet d'économie circulaire avec des mesures spécifiques pour améliorer la qualité des déchets et autres matières premières ainsi que pour promouvoir la réutilisation des matériaux impliqués dans le processus de production. Dans le cadre du projet "AWaRe" (All Waste Recovered), nous visons à optimiser la valorisation des déchets sur nos sites de production. Le nom du projet rappelle la prise de conscience et le désir de toujours trouver de nouvelles facons de valoriser les matériaux qui étaient autrefois définis comme des déchets et qui sont désormais considérés comme des ressources. Par exemple, les laitiers d'aciérie qui trouvent des utilisations internes ou sont transformés par des processus de production en granulats certifiés, créant ainsi les conditions pour répondre aux demandes de la chaîne d'approvisionnement vert de la construction. En 2021, nous avons recyclé et valorisé environ 90% des déchets dérivés produits par le Groupe.

### La consommation d'énergie

Depuis le début, nous avons toujours investi dans la réduction de la consommation d'énergie de nos processus de production : l'efficacité et la réduction des coûts de production ont toujours été un moteur du Groupe AFV Beltrame afin d'être compétitifs. Nous voulons continuer dans cette voie et nous avons amélioré notre efficacité de production pour réduire davantage la consommation d'énergie et augmenter l'approvisionnement à partir de sources renouvelables. Nous avons mis en place des contrats d'approvisionnement en énergie verte, lancé des projets liés à l'utilisation de l'hydroélectricité dans les fours de réchauffage et nous développons des installations privées pour l'autoconsommation d'électricité.

De nombreuses autres activités d'engagement des parties prenantes sont en cours, afin d'identifier d'éventuelles nouvelles questions pertinentes, d'assurer la continuité des activités et la distribution de la valeur, ainsi que des investissements dans des technologies de pointe axées sur l'amélioration continue.



## Les défis du secteur de l'acier

L'industrie sidérurgique est aujourd'hui confrontée à des défis cruciaux, la transition écologique et la décarbonation figurant en tête des priorités de toutes les entreprises sidérurgiques. L'industrie doit mettre en œuvre des investissements dans la recherche et le développement en repensant ses produits et ses processus en vue d'une plus grande responsabilité environnementale et sociale.

Cette nécessité a une double cause : d'une part, elle découle des objectifs fixés par l'Union européenne pour réduire les émissions (objectif "Net Zero" d'ici 2050); d'autre part, elle est obligatoire pour maintenir une compétitivité élevée. La mise en œuvre de ces stratégies dépend également du processus d'élaboration de l'acier appliqué ; il existe deux méthodes principales dans la production d'acier : la voie primaire et la voie secondaire. La première méthode consiste à transformer des matières premières telles que le minerai de fer et le coke dans un haut-fourneau. La seconde est basée sur la récupération des ferrailles qui sont fondues au moyen d'un four à arc électrique (EAF) et exploite les caractéristiques de recyclabilité totale de l'acier.

Le groupe AFV Beltrame, produit dans tous ses sites des barres marchandes, des aciers de construction et des aciers spéciaux SBQ grâce à des fours à arc électrique. A ce jour, le procédé d'élaboration d'acier dans un haut fourneau reste le plus répandu mais il est aussi le plus polluant : environ 70% de l'acier actuellement produit dans le monde est obtenu par ce procédé<sup>1</sup>, qui génère cependant environ 2 000 kilogrammes de CO<sub>2</sub> pour chaque tonne d'acier produite. En revanche, les émissions de CO<sub>2</sub> générées par le four à arc électrique représentent moins d'un quart de celles générées par le haut fourneau<sup>2</sup>.

<sup>2)</sup> Source: comparaison entre la filière BF-BOF et la filière EAF de la Commission européenne - Greenhouse gas intensities of the EU steel industry and its trading partners [2022].



<sup>1)</sup> Source: World Steel 2021: 70,8%.

## Catégories d'émissions de GES

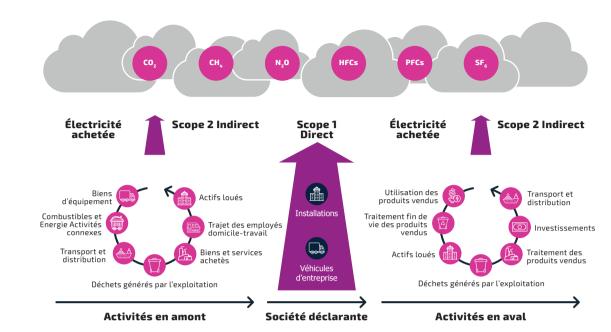
Les émissions de CO<sub>2</sub> sont aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur, le Groupe a réalisé une analyse de mesure de toutes les activités émettrices.

Le réchauffement climatique est l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les producteurs d'acier.

Le groupe AFV Beltrame est à l'avant-garde, s'engageant à relever ce défi en mesurant les émissions et en définissant des initiatives de réduction.

Le Groupe contrôle ses propres émissions de CO<sub>2</sub> selon les Scopes 1, 2 et 3 :

- Les émissions directes (Scope 1) concernant toutes les émissions générées en interne par le Groupe AFV Beltrame et liées au processus de production, elles comprennent, par exemple, le CO<sub>2</sub> provenant de l'utilisation de gaz naturel et d'autres matériaux subsidiaires pendant le processus de fusion ;
- Les émissions indirectes (Scope 2) liées à la fourniture d'électricité ;
- Les émissions indirectes (Scope 3) liées aux activités en amont et en aval du processus de production, telles que les activités liées à l'approvisionnement en ferraille ou les activités de transport par des moyens tiers. Cette analyse est le point de départ pour définir la stratégie de décarbonation et les objectifs à atteindre d'ici 2030.





# Les 4 étapes de notre processus de production et la

## génération d'émissions:



### DÉPÔT DE FERRAILLE

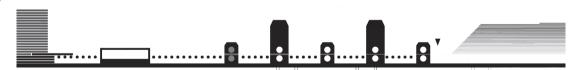


#### **FUSION ET SOLIDIFICATION**





#### **LAMINAGE**





### STOCKAGE ET EXPÉDITION



### **PHASE**

### Approvisionnement en matières premières (ferraille et autres matières subsidiaires) pour la production d'acier par le transport routier, transports ferroviaire et maritime.

Les ferrailles sont déchargées et manipulées dans la zone de dépôt. Au moyen de grappins hydrauliques, elles sont chargées dans le panier.

Le panier est déplacé par grue du dépôt de ferraille à l'aciérie.

#### PRODUCTION D'EMISSION

Émissions indirectes provenant de l'approvisionnement en ferraille et autres matériaux subsidiaires (transport) - Scope 3 en amont.

Chargement et fusion de la ferraille dans un four électrique (EAF) et ajout de chaux, de charbon et de ferro-alliages pour obtenir la composition souhaitée.

Refroidissement de l'acier liquide pour former le semi-produit appelé billette ou brame selon la forme.

Émissions directes dues à l'utilisation de gaz naturel, de charbon et d'autres matières secondaires (ferro-alliages, électrodes, chaux) pendant le processus de fusion - Scope 1.

Émissions indirectes provenant de l'apport d'électricité pendant la phase de fusion - Scope 2.

Chauffage de la billette pour la faire passer dans des cylindres de laminage qui donnent la forme du produit final (profilés, cornières, ronds).

Les produits finis, une fois refroidis et coupés aux dimensions voulues, sont pesés et emballés avec une fiche de spécifications de fabrication.

Émissions directes résultant de l'utilisation de gaz naturel pendant le réchauffage des billettes - Scope 1.

Émissions indirectes dues à l'utilisation d'électricité pendant la phase de laminage - Scope 2.

Les produits finis sont stockés dans l'entrepôt, prêts à être expédiés aux clients par voie routière et/ou ferroviaire.

Émissions directes provenant du transport interne (p. ex., manutention pour le stockage) - Scope 1.

Émissions indirectes provenant du transport par des moyens tiers - Scope 3 aval.

CHALIBRIA | 23

## Le cadre dans lequel est née l'idée de Chalibria

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des secteurs à forte intensité énergétique, de nombreux outils ont été mis en place au fil des ans. L'un des plus importants est certainement le système d'échange de quotas d'émission (ETS), introduit en 2005 par l'Union européenne pour la transaction des quotas de CO<sub>2</sub>.

Le ETS est basé sur le principe du "plafond et échange", qui prévoit un plafond total d'émissions autorisées en Europe auquel correspond un nombre équivalent de "quotas" d'émissions (1 tonne d'équivalent  ${\rm CO_2}=1$  quota ou EUA). La quantité totale de quotas disponibles pour les opérateurs (plafond) diminuera au fil des ans, obligeant effectivement les secteurs de l'industrie et de l'aviation à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le 11 décembre 2019, la Commission européenne a présenté la communication sur le "Pacte Vert européen" au Parlement européen. Le Pacte Vert européen comprend un plan d'action visant à :

- promouvoir l'efficacité des ressources en passant à une économie propre et circulaire.
- restaurer la biodiversité et réduire la pollution.

### Le cadre réglementaire

### **UE Green Deal**



- > Communiqué de la Commission européenne sur le "Pacte Vert" (décembre 2019):
- Rendre l'UE neutre sur le plan climatique d'ici 2050 :
- -Augmenter l'objectif de réduction des GES d'ici 2030 d'au moins 40%) ;
- > Adoption officielle et juridiquement contraignante dans la "loi sur le climat de l'UE" (juin 2021) :
- Rendre l'UE climatiquement neutre d'ici à 2050 ;
- Réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030).

### Le paquet "Fit for 55"

Ensemble de lois sur l'énergie et le climat visant à renforcer les niveaux d'ambition pour atteindre les objectifs de l'UE d'ici 2030 et 2050.

## Revoir les ambitions politiques existantes:

- Directive sur les énergies renouvelables (RED);
- Système d'échange de quotas d'émission (ETS);
- Directive sur l'infrastructure des carburants de substitution (AFID).



Énergie produite à partir de sources renouvelables d'ici à 2030

## Nouvelles politiques:

- Mécanisme d'ajustement aux frontières du carbone (CBAM);
- ReFuelEU Aviation;
- FuelEU Maritime.



Réduction des émissions des secteurs ETS d'ici 2030



Le document décrit les investissements nécessaires et les instruments de financement disponibles et explique comment assurer une transition équitable et inclusive. Chaque pays membre de l'UE est tenu de préparer un plan d'action ciblé pour atteindre les objectifs de croissance durable proposés.

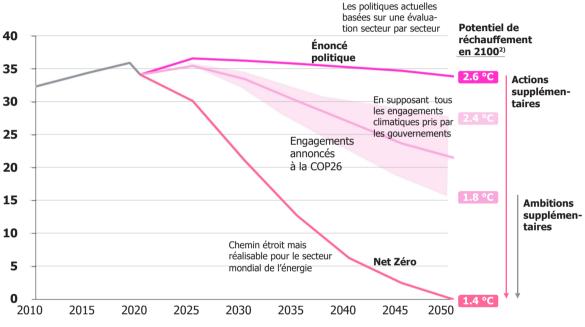
L'UE vise à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et une réduction nationale nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% (par rapport au niveau de 1990) d'ici 2030.

Pour cette raison, les États mais aussi les entités économiques individuelles doivent s'efforcer d'atteindre les objectifs prévus. En juillet 2021, le paquet "Fit for 55" a été publié par la Commission européenne, contenant le plan d'action pour atteindre les objectifs fixés dans le Pacte Vert. En particulier, les directives climatiques ont conduit à une révision du système européen d'échange de quotas d'émission (ETS), réduisant la limite des émissions autorisées sur le territoire européen (le plafond devant encore diminuer de 2,2% par an).

Ces mesures ultérieures, et bien d'autres, ont contraint les entreprises à agir pour éviter d'encourir des coûts supplémentaires et pour se conformer à des réglementations de plus en plus strictes.

# En 2019, la "Pacte vert" européen a fixé l'objectif de neutralité climatique en 2050.

## Émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et potentiel de réchauffement planétaire d'ici 2100 [Gt CO<sub>2</sub>]<sup>1)</sup>

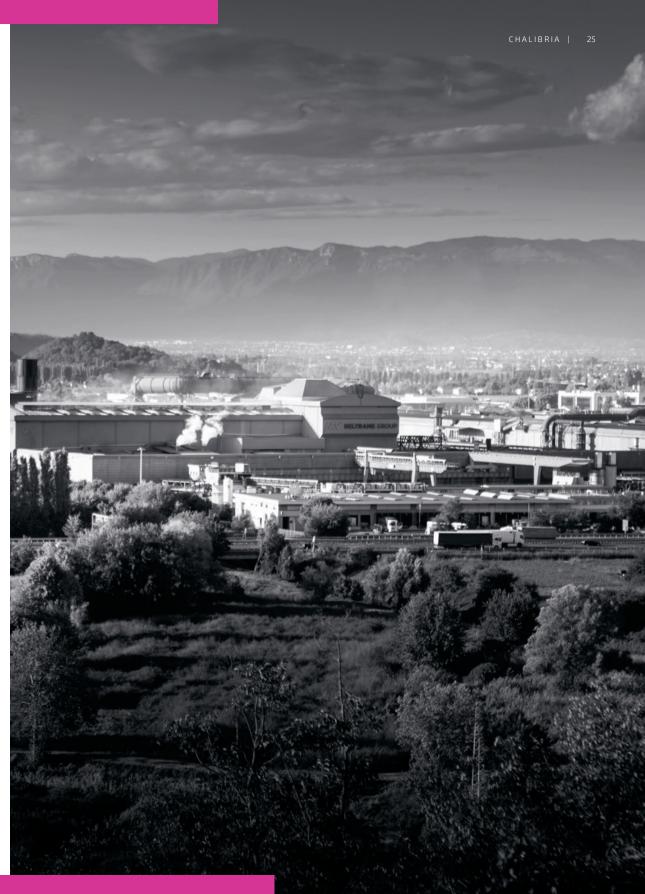


### Notes:

- 1) Le CO<sub>2</sub> total comprend les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de combustibles fossiles et de déchets non renouvelables, des processus industriels et de transformation des combustibles (émissions de processus) ainsi que l'élimination du CO<sub>3</sub>;
- 2) Les augmentations de température affichées reflètent un niveau de confiance de 50% selon l'AIE (pour les politiques nettes zéro et déclarées) et Commission européenne pour les engagements annoncés lors de la COP26 ; AIE = Agence internationale de l'énergie.

Source: IEA World Energy Outlook 2021; Commission européenne; recherche documentaire.

Les entreprises et les organisations accélèrent leurs actions pour se conformer à l'objectif de l'accord de Paris.

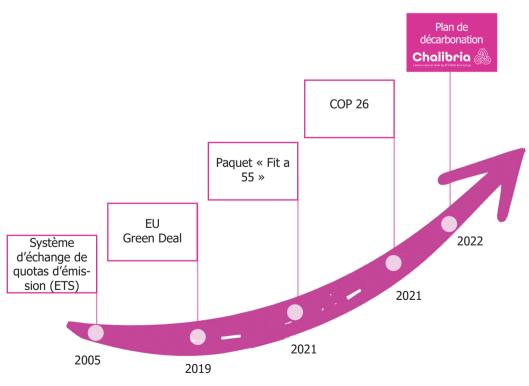




## Le Groupe AFV Beltrame a donc décidé d'accroître ses efforts en faveur de la neutralité carbone.

La bonne nouvelle est que Beltrame est déjà bien positionné. En effet, les émissions du Groupe AFV Beltrame sont nettement inférieures à la moyenne européenne. Malgré ces faibles émissions de  $\rm CO_2$ , le groupe AFV Beltrame souhaite réduire davantage son empreinte carbone et, pour ce faire, a défini une stratégie de réduction du  $\rm CO_2$  basée sur un nombre considérable de nouveaux projets à réaliser d'ici 2030.

Grâce à ces projets, les émissions de CO<sub>2</sub> seront réduites de 40% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2015, au travers de la mise en œuvre du plan de décarbonation prévu dans la stratégie du groupe AFV Beltrame.



Les défis sont impartants et récessitent des stratégies transversales dans l'ensemble de notre Groupe pour apporter te changement nécessaire.

## Le plan de décarbonation

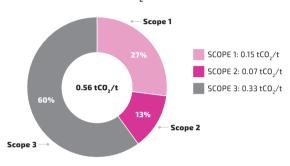
La stratégie de décarbonation du groupe AFV Beltrame repose sur trois étapes fondamentales :

- 1) Mesurer;
- 2) Identifier les projets;
- 3) Définir les objectifs de réduction;

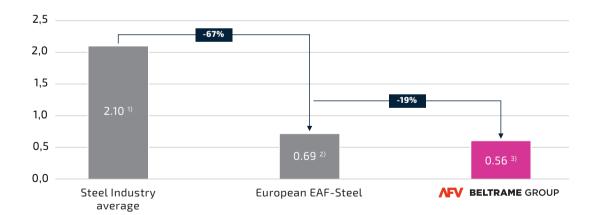
#### 1. Mesure

Le Groupe AFV Beltrame a réalisé l'analyse et la mesure de l'ensemble de la chaîne de valeur: le Groupe calcule et surveille de manière récurrente les émissions des Scopes 1, 2 et 3.

Les émissions du groupe AFV Beltrame sont bien inférieures à la fois à la moyenne des émissions de l'industrie sidérurgique et à la moyenne des émissions européennes pour l'acier issu de four électrique (acier EAF). Intensité des émissions du Groupe AFV Beltrame : Scopes 1+2+3 (en amont) pour l'aciérie et le laminoir [tCO<sub>3</sub>/t de produit fini en acier, 2022].



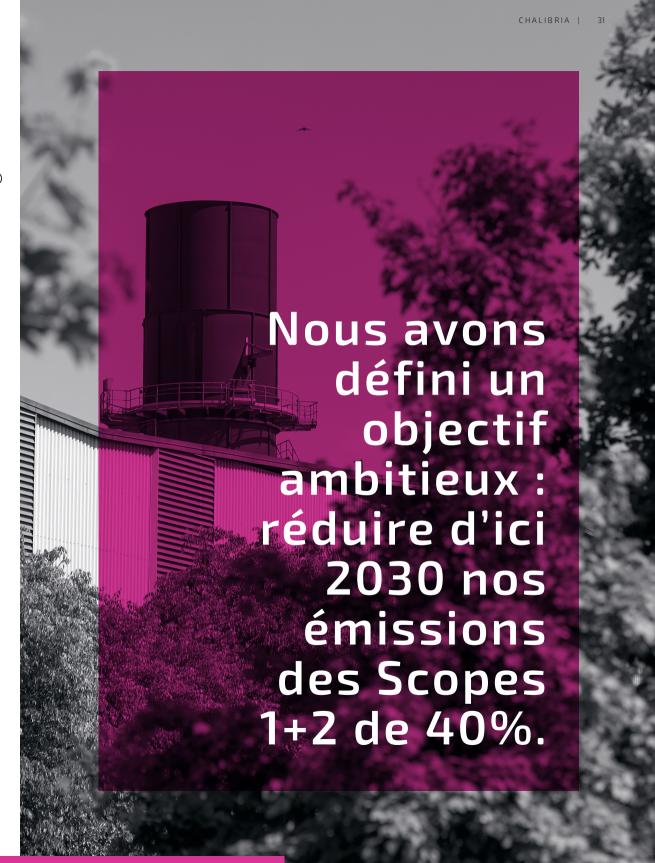
Comparaison des émissions du groupe AFV Beltrame avec la moyenne de l'industrie sidérurgique et l'acier EAF européen pour les Scopes 1+2+3 (en amont), aciérie et laminoir [tCO<sub>3</sub>/t produit fini en acier, 2022].



<sup>1)</sup> Moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> selon la Word Steel Association (aciérie Scope 1+2+3) et des émissions de CO<sub>2</sub> de la base de données externes pour le laminoir Scope 1+2+3;

3) Valeur mesurée dans les aciéries et laminoirs du groupe AFV Beltrame (Scope 1+2+3) et calculée en appliquant une approche

basée sur le marché pour le Scope 2.



<sup>2)</sup> Valeur de référence de la Commission européenne 2021-2025 pour l'acier au carbone EAF (aciérie scope 1+2) additionnée à des données élaborées sur la base de données externes pour le laminoir scope 1+2+3 et l'aciérie Scope 3;

### 2. Identifier les projets

Le Groupe veut continuer à réduire et à améliorer ses performances et a identifié plusieurs projets qui soutiendront la réduction des émissions jusqu'en 2030.

Ces projets peuvent être classés en quatre macro-groupes :

- A) Efficacité de la production : projets visant à améliorer l'efficacité des processus de production, tels que le four de réchauffage au gaz ou la nouvelle soudeuse à billettes.
- B) Économie circulaire : mesures visant à améliorer la qualité des déchets et des autres matières premières, telles que la réutilisation des déchets du processus de production (par exemple, la scorie blanche à la place de la chaux) et le remplacement des matières premières par des déchets (par exemple, le polymère recyclé utilisé pour remplacer le coke);
- C) Approvisionnement en énergie verte: projets liés à la fourniture d'électricité renouvelable, soit par le biais d'AAE, soit par le développement de centrales d'énergie renouvelables pour l'autoconsommation (première centrale photovoltaïque définie en 2022 et d'autres projets à venir dans les prochaines années);
- D) Projets relatifs à l'hydrogène : projets liés à l'utilisation de l'hydrogène, comme l'utilisation d'un mélange d'hydrogène et de gaz naturel dans les fours de réchauffage (à partir de 2025).

### 3. Définir les objectifs de réduction

À ce jour, la stratégie de décarbonation comprend des mesures visant à réduire les émissions liées aux Scope 1 et 2.

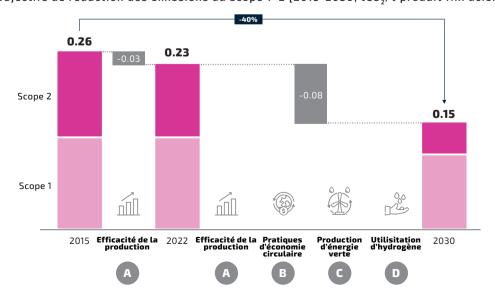
Plus précisément, la réduction du Scope 1 se fera d'abord grâce à des projets d'efficacité de la production, des pratiques d'économie circulaire dans les processus industriels et enfin par le développement de nouvelles technologies, comme l'utilisation de l'hydrogène pour remplacer le gaz naturel.

La réduction du Scope 2 se fera par l'utilisation d'une plus grande part d'énergie verte, soit par des contrats d'achat d'électricité, soit par la construction d'installations locales de production d'énergie renouvelable.

Sur la base des projets identifiés, le Groupe a défini sa feuille de route et ses objectifs de réduction des émissions jusqu'en 2030.

Le Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux en fixant un objectif de réduction des émissions Scope 1+2 de 40% par rapport à une base de référence de 2015.

Objectifs de réduction des émissions du scope 1+2 [2015-2030; tC0,/t produit fini acier]



### Le nouvel acier neutre en carbone du Groupe AFV Beltrame

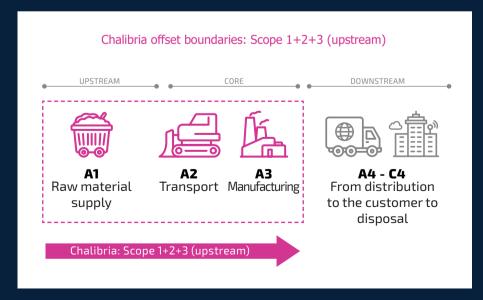
Tout en s'efforçant de mettre en œuvre des projets visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, le Groupe a décidé de lancer son propre acier neutre en carbone.

À partir de novembre 2022, nous offrons à nos clients la possibilité d'acheter Chalibria, l'acier neutre en carbone du Groupe AFV Beltrame.

Chalibria, est l'acier du groupe AFV Beltrame neutre en carbone pour les émissions des scopes 1+2+3 (en amont) dans la chaîne de valeur (depuis l'approvisionnement des matières premières jusqu'à la porte de l' usine, en passant par la production). Pour les émissions, que le Groupe n'est pas encore en mesure de réduire grâce aux projets définis dans le Plan de Décarbonation, la neutralité carbone de Chalibria est obtenue en compensant les émissions de CO<sub>2</sub> par l'achat de crédits carbone sur une base volontaire, conformément aux exigences de la norme PAS2060 et de la norme ISO14064-1.

Les vérifications sont assurées par l'organisme de certification indépendant RINA.

L'engagement du Groupe AFV Beltrame, à travers les investissements du Plan de Décarbonation, permettra la réduction des émissions et par conséquent un achat décroissant de crédits carbone. Conformément aux normes internationales en matière de gaz à effet de serre (protocole GES), Chalibria permet à nos clients de réduire leurs émissions indirectes et de déclarer une réduction équivalente dans la catégorie des biens achetés pour le Scope 3.





### Que sont les crédits carbone?

Les crédits carbone volontaires sont des certificats qui peuvent être achetés par les entreprises pour compenser les émissions de CO, générées par leurs activités. Ces crédits sont générés par des projets qui contribuent à réduire ou à neutraliser la quantité de CO, dans l'atmosphère.

### Quels crédits carbone utilisons-nous?

Ces certificats sont équivalents à une tonne de CO<sub>2</sub>, non émise ou absorbée, et sont accordés uniquement à des projets nationaux et internationaux de protection de l'environnement et du climat, réalisés dans le but même de réduire ou de réabsorber durablement les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et d'autres gaz à effet de serre.

Il s'agit donc de crédits générés par des programmes éco durables.

Ces projets peuvent être classés en deux catégories :

- 1. Les projets qui évitent la production de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, comme la construction d'installations d'énergie renouvelable (hydroélectrique, éolienne, photovol-
- 2. Les projets qui éliminent les gaz à effet de serre de l'atmosphère, comme les initiatives visant à éviter la déforestation ou à protéger la biodiversité.

Le Groupe AFV Beltrame n'utilise que des crédits carbone vérifiés par des normes internationales (par exemple VCS Verified Carbon Standard, Gold Standard); les compensations proviennent également de projets de développement d'installations de production d'énergie renouvelable.

Comme pour les autres producteurs d'acier issu de fours électriques, l'utilisation de l'électricité est l'une des principales sources d'émissions de CO<sub>2</sub> du groupe, et nous nous engageons donc à améliorer le panier de production de l'énergie dans les régions voisines.

## **FAQs**

### Qu'est-ce que Chalibria?

Chalibria est l'acier neutre en carbone lancé par le Groupe AFV Beltrame. Tous les produits finis du Groupe AFV Beltrame peuvent être proposés sous le nom de Chalibria.



## Quelles émissions Chalibria compensent-elles ?

Chalibria compense les émissions des Scopes 1, 2 et 3 (en amont) générées par la chaîne de valeur (depuis l'approvisionnement des matières premières jusqu'à la porte de l'usine, en passant par la production).

# Comment la neutralité carbone de Chalibria est-elle atteinte ?

La neutralité carbone de Chalibria est obtenue en compensant les émissions de CO<sub>2</sub> par des crédits carbone volontaires conformes à la norme PAS2060 et certifiés par le RINA.

### Qui certifie Chalibria?

L'empreinte carbone de Chalibria est vérifiée par l'organisme de certification indépendant RINA conformément à la norme ISO14064-1 (Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des rejets de gaz à effet de serre) et à la norme PAS2060 (Spécifications pour la démonstration de la neutralité carbone).

### Comment Chalibria soutient-elle la réduction des émissions de ses clients ?

Chalibria permet aux clients de déclarer une réduction équivalente des biens achetés dans le cadre du Scope 3.



## Beltrame a-t-il un objectif futur de réduction ?

Le groupe AFV Beltrame a défini un objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre du Scope 1+2 d'ici 2030 par rapport à 2015.



### Comment les clients peuvent-ils acheter Chalibria?

Chalibria est disponible par le biais des circuits de vente existants du groupe AFV Beltrame.

### Contacts:

info.chalibria@beltrame-group.com sales.chalibria@beltrame-group.com





### **AFV BELTRAME** GROUP

### WEB & EMAIL

info.chalibria@beltrame-group.com sales.chalibria@beltrame-group.com www.chalibriabeltrame.com www.gruppobeltrame.com